

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 79 (1953)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse : 1 an, 24 francs
Etranger : 28 francs
Pour sociétaires :
Suisse : 1 an, 20 francs
Etranger : 25 francs
Prix du numéro : Fr. 1.40
Abonnements et n°s isolés
par versement au cpte de
ch. postaux Bulletin techni-
que de la Suisse romande
N° II 5775, à Lausanne.

Rédaction
et éditions de la S. A. du
Bulletin technique (tirés à
part), Case Chauderon 475

Administration
Ch. de Roseneck 6 Lausanne

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président : R. Neeser, ingénieur, à Genève ; Vice-président : G. Epitiaux, architecte, à Lausanne ; Secrétaire : J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg : MM. P. Joye, professeur ; † E. Lateltin, architecte — Vaud : MM. F. Chenaux, ingénieur ; H. Matti, ingénieur ; E. d'Okolski, architecte ; Ch. Thévenaz, architecte — Genève : MM. L. Archinard, ingénieur ; Cl. Groscurin, architecte ; E. Martin, architecte ; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel : MM. J. Béguin, architecte ; R. Guye, ingénieur — Valais : MM. J. Dubuis, ingénieur ; D. Burgener, architecte.

Rédaction : D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration
de la Société anonyme du Bulletin technique : A. Stucky, ingénieur, président ; M. Bridel ; G. Epitiaux, architecte ; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

1/1 page	Fr. 264.—
1/2 »	» 134.40
1/4 »	» 67.20
1/8 »	» 33.60

Annonces Suisses S. A.
(ASSA)



Rue Centrale 5. Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : Une mise en garde de Walter Gropius. — Les fêtes du Centenaire de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, par J. C. et J.-P. V. — LES CONGRÈS : Commission internationale pour l'irrigation et le drainage, Nouvelle-Delhi. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Communiqué du Secrétariat. — ERRATUM. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

Supplément : « Bulletin S. I. A. » n° 3.

UNE MISE EN GARDE DE WALTER GROPIUS

Nous sommes certains que tous les lecteurs du Bulletin technique liront avec intérêt ces pages de l'illustre architecte américain Walter Gropius, où sont exposés de façon pénétrante des problèmes qui se posent ou vont se poser à tous les architectes soucieux de prendre une part efficace au développement technique de l'architecture, sans renoncer à y revendiquer un rôle dirigeant.

Certes, ces problèmes sont plus puissants aux Etats-Unis où le développement de la construction industrialisée remonte à de longues années. Certes aussi, les méthodes de travail des architectes américains sont différentes des nôtres et les dangers que signale Walter Gropius ne sont peut-être pas imminents de ce côté-ci de l'Atlantique. Ces problèmes y sont cependant à l'ordre du jour et nombreuses sont les observations qui nous paraissent valables partout, notamment son appel en vue de faire tomber des préjugés qui maintiennent entre architectes et entrepreneurs des cloisons trop étanches.

L'article ci-dessous a paru dans la revue Architectural Forum, de mai 1952. Il a eu un retentissement considérable aux Etats-Unis et s'il ne s'est pas traduit jusqu'à présent par une modification de l'attitude officielle de l'American Institute of Architects, ses conclusions ne demeureront certainement pas lettre morte.

V.

Aux grandes époques du passé, l'architecte, « maître d'œuvre » ou « maître constructeur », jouait un rôle

très important dans tous les domaines de la construction. Avec le passage de l'artisanat à l'industrie, cette position dominante lui échappe. Aujourd'hui, l'architecte n'est plus le « maître de l'industrie du bâtiment ». Abandonné par les meilleurs artisans (qui ont passé à l'industrie, à l'outillage et à la recherche), il est resté seul sur son anachronique pile de briques, étrangement inconscient de l'énorme emprise de l'industrialisation. Dans sa compétition avec l'ingénieur, le technicien et l'entrepreneur, l'architecte court le risque d'être complètement mis de côté, à moins qu'il n'adapte sa position et ne se décide à regarder bien en face la nouvelle situation.

La délimitation actuelle entre le projet et son exécution semble tout artificielle, comparée aux procédés de construction des grandes époques du passé. Nous nous sommes beaucoup trop éloignés de l'étroite collaboration qui était naturelle à l'origine, quand la conception du plan et sa réalisation étaient inséparables et quand l'architecte et l'entrepreneur étaient une seule et même personne. L'architecte de l'avenir, s'il veut reconquérir sa position, se verra forcé, par le cours des événements, de se rapprocher à nouveau de la construction. S'il se décide à réaliser un travail d'équipe, en étroite collaboration avec l'ingénieur, le technicien et l'entrepreneur, le projet, l'exécution et le rendement redeviendront une entité : fusion de l'art, de la technique et des affaires.